



République Française  
Département Indre-et-Loire  
**Commune de VERNOU SUR BRENNE**

## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	22

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture d'Indre-et-Loire  
Le : 09/05/2025  
Et  
Publication ou notification du :  
09/05/2025

L'an 2025, le 28 Avril à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de VERNOU SUR BRENNE s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DEVALLÉE Pascale, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/04/2025.

**Présents** : Mme DEVALLÉE Pascale, Maire, Mmes : BONZON Marie-Claude, DELALEUF Marie, DUBRAY Françoise, FERRAND Claude, GOURON Claude, LABREVOIT Sandrine, MERCIER Céline, ROUVRE Liliane, MM : CHAMPION Pierre, FROGER David, LANDAIS Romain, LEBREC Michel, LESAGE Mathieu, MAZET Franck, ROBIN Xavier, TARBE DE SAINT-HARDOUIN Patrice

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : COMMUNAL Renée à M. LESAGE Mathieu, HENNEQUET-ANTIER Christelle à Mme LABREVOIT Sandrine, MM : BONZON Sébastien à M. TARBE DE SAINT-HARDOUIN Patrice, DEVALLÉE Victorien à M. ROBIN Xavier, SIMONIN Denis à M. LANDAIS Romain  
Absent(s) : Mme CHASLE Sophie

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MERCIER Céline

### 38/2025 – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Madame Claude FERRAND, adjointe au maire, expose à l'assemblée le projet de décision modificative budgétaire qui repose sur un ajustement des crédits de recettes et par conséquent de dépenses pour respecter l'équilibre.

En effet la notification des dotations de l'Etat (DGF, DSR, DNP, FCTVA) postérieure au vote du budget révèle un supplément de recettes de 15 924 € en section de fonctionnement et 3 664 € en investissement, soit un total de 19 588 €, qui constitue le montant d'augmentation du budget.

Cependant vu les délibérations précédentes (subvention aux associations et participation opération façades), il convient d'ajouter des crédits supplémentaires de 4 000 €, soit un total de 23 588 €

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la délibération n°28/2025 du 24 mars 2025 portant vote du budget primitif 2025,

Considérant les recettes de la section de fonctionnement et d'investissement notifiées,

Considérant les dépenses supplémentaires actées ce jour,

Considérant l'équilibre des sections à respecter,

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité, décide :

- d'adopter la décision modificative budgétaire présentée comme suit :

### Décision modificative budgétaire n° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-7398 : Reversements, restitutions et prélèvements divers	0,00 €	8 541,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 541,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-85748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0,00 €	3 383,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 383,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-74111 : Dotation forfaitaire des communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 352,00 €
R-741121 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 483,00 €
R-741127 : Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 786,00 €
R-744 : FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	303,00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations et participations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 924,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 924,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 924,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>
R-10222 : FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 664,00 €
<b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 664,00 €</b>
D-2031 : Frais d'études	0,00 €	3 664,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 664,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-20422 : Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>7 664,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>7 664,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>23 588,00 €</b>		<b>23 588,00 €</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 07/05/2025

Le Secrétaire de Séance  
Mme MERCIER Céline




Le Maire  
Pascale DEVALLEE

